

Savez vous ce que montrent les chiffres de l'INSEE ?

A Saint-Malo entre 1999 et 2014, le nombre :

- d'habitants a diminué de 5520 personnes soit-11,2 %.
- de personnes vivant seules a augmenté de 2328 soit+ 26.5 %.
- de couples avec enfants a diminué de 2269 soit -40 %.
- de jeunes de moins de 29 ans a diminué de 5228 soit-28 %
- d'ouvriers et d'employés a diminué de 2784 soit -22 %
- de résidences principales a augmenté de 842 soit + 4 %
- de résidences secondaires a augmenté de 2525 soit +25 %
- (évalué) de malouins logés en HLM a diminué de 1080 soit - 8%

Savez-vous que 26,8 % des ménages de malouins de moins de trente ans vivent sous le seuil de pauvreté pour une moyenne française à 22,4% ?

Maintenant, vous savez à qui devrait être destiné l'immobilier à Saint-Malo.

Les prochains rendez-vous d'OSONS!

Assemblée Générale le 8 décembre à 20h salle de la Guymauvière.

Conférence gesticulée le 12 janvier à 20h salle de Château-Malo.



L'ECONOMYSTIFICATION

Savoirs! Quand t'y fier ?

Philippe Cormont nous expliquera à sa manière qui sont vraiment les experts économiques de la télé et d'ailleurs, ceux qui se montrent partout.

OSONS ! Guichet des Associations, 40 ter Square des Caraïbes -35400- Saint-Malo
TEL 0769078357 : Courriel : osons@osons-a-stmalo.com – site : <http://www.osons-a-stmalo.com>



Le fond

- Le projet de tour n'est pas réalisable actuellement, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) limite à 23 m la hauteur des constructions du quartier .
- Porter à plus de 50m la hauteur d'une tour dans le cœur de la ville a un impact bien au-delà du secteur gare. Il est d'ailleurs question d'un « *signal fort à l'échelle de la ville* ».
- En permettant l'adoption du PLU en 2006 les citoyens ont privilégié un Projet de Développement Durable reposant sur des hauteurs de constructions adaptées à leur vie en commun et appelées à constituer l'équilibre de la ville de Saint-Malo. A l'époque, ce document leur avait été soumis dans sa logique d'ensemble et constitue depuis la règle commune.

La méthode

Les élus doivent d'abord être les protecteurs des règles communes et les initiateurs, si nécessaire, de leur changement. La révision générale du PLU est prévue par la loi. Son déroulement démocratique et sa durée permettent aux citoyens de s'exprimer sur le projet global et de contrôler ensuite le respect de leur expression par les élus.

A l'inverse, la méthode de la municipalité consiste à modifier au coup par coup le document d'urbanisme pour des projets immobiliers spécifiques dont les citoyens ne peuvent comprendre la logique d'ensemble. Mécaniquement lorsque la règle commune n'a plus de valeur, c'est celui qui a accès au décideur qui est avantagé .

C'est le cas pour le projet des Nielles et celui de la tour. A la Découverte, les citoyens ont accepté, puis subi, des années de travaux nécessaires au quartier (50 millions) dans le cadre du contrat passé entre l'Etat, les collectivités locales et la ville. Ce contrat respectait le jardin de la Louisiane, il est aujourd'hui trahi pour y construire et faire de la place aux promoteurs dans le reste de la ville.

Quelle confiance accordée la municipalité?

La réunion du 24 novembre 2017 s'inscrit complètement dans la logique de transformation au coup par coup des règles d'urbanisme et de concertation sur des principes et des projets arrêtés sans transparence.

Pour rappel, la municipalité dispose d'un plan prévisionnel des investissements. Dans les autres communes ce document est public et comprend le projet de cession de terrains ou de bâtiments durant le mandat. A Saint-Malo le document est secret, mêmes les conseillers municipaux ne l'avaient pas en votant le budget 2017...

Pour rappel, en octobre 2015 des élus prétendaient qu'il n'y avait aucun projet dans le jardin de la Louisiane, en réalité les plans étaient réalisés depuis mai 2015...



Pour rappel la dénonciation du traitement particulier de l'urbanisme rue de la Fontaine au Bonhomme vaut à OSONS ! une tentative de procédure en diffamation destinée à bâillonner toute mise à nue de l'action municipale en matière d'immobilier.

Ce qu'il faut retenir

Compte tenu de son impact, le projet de tour ne doit pas être traité par la voie d'une simple modification du PLU.

Les règles actuelles ont été établies au nom de l'ensemble des malouins, pas des élus ou des professionnels de l'immobilier.

Soit le projet de tour est abandonné, soit il est inclu dans un nouveau projet de développement de la ville soumis à la population dans le cadre d'une révision générale du PLU.

Contrairement aux documents de communication une révision générale engagerait l'avenir et permettrait aux malouins d'avoir une vraie vision du projet urbain de l'équipe municipale actuelle (principes, lieux, nature, ampleur), s'il existe....